



La vie est **chère.**  
Il faut **de meilleurs salaires!**



Il est temps d'agir!

Grande manif nationale

lundi **20 juin!**



Scannez le QR code  
pour plus d'infos

Gare de Bruxelles-Nord / 11h



ER, Marie-Hélène Sola - (CSC), Chausée de Haecht 29, 1030 Schaerbeek | Thierry Besson - (FGTB), rue Haute, 42, 1000 Bruxelles | Olivier Vermeir - (CGSLB), boulevard Brandebourg 9, 1000 Bruxelles.

La vie est chère.  
**IL FAUT  
DE MEILLEURS  
SALAIRES !**





## D'où vient l'inflation ?

L'inflation est l'augmentation généralisée du niveau des prix et correspond à une moyenne. Certains prix augmentent fortement - l'énergie par exemple - alors que d'autres peuvent même diminuer - les TV. Cette moyenne, c'est l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) ou panier du ménage. Il sert de base à l'indice lissé, utilisé pour l'indexation automatique.

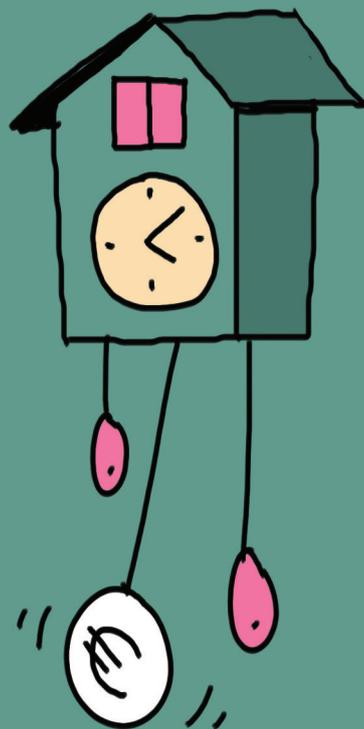
En mars 2022, l'inflation était de 8,31%. C'est l'augmentation la plus importante depuis le début des années 80. La moitié est causée par l'augmentation des prix de l'énergie. Les deux autres groupes qui augmentent fort sont les transports et les produits alimentaires. Ensemble, ces trois dépenses représentent 86% de l'augmentation des prix. Concrètement ce qui augmente, c'est se loger au chaud, se déplacer et se nourrir. Il faut souligner que le panier du ménage ne correspond pas forcément à la réalité de la majorité d'entre nous (voir ci-contre).

Qu'est ce qui cause l'augmentation ? Dans le prix des biens et services qu'on achète, il y a une partie qui sert à payer les matières premières dont on a eu besoin pour produire, une partie qui sert à payer les salaires et une partie qui va dans la poche des actionnaires. L'inflation est donc le résultat d'une augmentation du prix des biens nécessaires à produire (dont l'énergie) et de l'augmentation de la marge des (grosses) entreprises. On l'explique via différents facteurs : la guerre, la reprise économique post-pandémie et le pouvoir de marché.

Avec la sortie de la pandémie, au moins pour l'instant, l'activité économique a repris. La demande a repris, mais l'offre ne suit pas. Puisqu'on ne produit pas suffisamment pour tout le monde, les prix augmentent. On a tous été confrontés aux délais d'attente pour un ordinateur, un vélo ou une voiture par exemple. Ces éléments devraient être temporaires. Or, on voit que l'inflation persiste. La guerre en Ukraine s'ajoute à cette dynamique et impacte fort le prix de bien produits en Russie ou en Ukraine : le gaz et les biens alimentaires. En cascade, les produits basés sur ceux-ci augmentent aussi. Mais en réalité, l'inflation a augmenté tout au long de l'année 2021 et était déjà à 8% en février ; c'est-à-dire avant le début de la guerre en Ukraine.

Une partie de l'augmentation des prix ne s'explique pas par les deux éléments précédents, elle vient du fait que les grosses entreprises ont augmenté leurs marges bénéficiaires. Pour maintenir et augmenter leurs profits, elles utilisent leur pouvoir de marché pour augmenter leur prix tout en transférant les augmentations de prix à des acteurs moins forts. La grande distribution par exemple, augmente les prix en magasin et refuse d'augmenter les salaires ou les prix payés aux agriculteurs.

# CELA VA-T-IL DURER ?



QUAND LE  
COUCOU SORT

ON LE  
BOUFFE !



VAL

## Cela va-t-il durer ?

Dans son scénario de base, la Banque Centrale Européenne (BCE) prévoit un retour à une inflation de 2,1% en 2023 et à 1,9% en 2024. Cela ne signifie pas que le niveau de prix de certains éléments du panier cesserait d'être élevé, simplement qu'il se stabiliserait. Prenons l'exemple de l'essence. Admettons qu'elle soit de 2€ le litre en 2022, elle passerait à 2,04€ le litre en 2023.

La BCE reste toutefois très prudente. Dans la première fiche, on a vu que plusieurs causes expliquent l'inflation actuelle : l'augmentation des coûts de l'énergie et des produits alimentaires, les pénuries de certains biens manufacturés et les marges excessives de certaines entreprises. Ces phénomènes traduisent plusieurs tendances fondamentales de l'économie :

- **La crise écologique.** La guerre en Ukraine provoque une baisse de l'approvisionnement des ressources énergétiques, mais aussi naturelles, alimentaires (cuivre, blé...), ce qui fait augmenter les prix. A long terme, c'est l'épuisement des ressources par notre système économique qui tend à accroître les prix. L'inflation risque de s'installer au fur et à mesure que la crise écologique s'aggravera.
- **La globalisation.** La pandémie a perturbé la production mondiale, en particulier celle provenant de Chine, créant des difficultés d'approvisionnement et augmentant les prix de certains composants (semi-conducteurs, puces électroniques...). L'inflation provient donc aussi de la fragilité des chaînes d'approvisionnement mondiales, exposées à divers chocs imprévisibles (pandémie, tremblements de terre, catastrophes climatiques...).
- **Le pouvoir des grandes entreprises.** Les grosses entreprises augmentent artificiellement leurs prix et leurs profits, parce qu'elles sont en position dominante sur leur marché (manque de concurrence). La pandémie et la perturbation des chaînes d'approvisionnement semble avoir aggravé le phénomène.

Si ces facteurs perdurent, l'inflation risque d'être autre chose qu'un phénomène temporaire. Pour éviter cela, les gouvernements doivent agir :

- En accélérant les investissements de l'Etat et des entreprises dans la transition écologique. Il faut diminuer notre dépendance aux ressources énergétiques et naturelles, afin d'éviter que leur prix augmente : électrification de l'industrie, transition énergétique vers le renouvelable et, si nécessaire le nucléaire, isolation thermique du parc immobilier, économie circulaire... Ces actions sont indispensables pour freiner le réchauffement climatique et protéger les citoyens de l'inflation.
- En relocalisant en Europe certaines industries présentes actuellement ailleurs. De cette façon, nous nous protégerons contre les augmentations de prix liées à la pénurie mondiale de certains composants. L'UE a commencé à le faire en matière de production de semi-conducteurs.
- En empêchant les grandes entreprises de gonfler artificiellement leurs prix, ce qui suppose de renforcer le droit de la concurrence, de les forcer à augmenter les salaires et de taxer leurs surprofits.

## Qui gagne, qui perd ?

L'inflation affecte toute l'économie. Tout le monde fait face à des prix plus élevés. Le revenu, les salaires permettent d'acheter un certain nombre de biens et services. Si les prix de ces choses augmentent, on pourra acheter moins et donc on s'appauvrit. Mais la diminution du pouvoir d'achat n'est pas la même pour tout le monde.

### Pour les travailleurs :

En Belgique, grâce à l'indexation automatique des salaires, nos salaires suivent les prix. C'est une conquête très importante du mouvement ouvrier. Mais, elle n'est pas parfaite. Elle cache des disparités importantes. Les biens de première nécessité pèsent plus lourds dans le budget des ménages plus pauvres. L'inflation réellement vécue est donc plus importante pour eux. De plus, l'indexation se base sur l'indice santé lissé qui exclut l'alcool, le tabac, l'essence et le diesel ; et indexe les salaires plus tardivement que la hausse des prix.

Par exemple, l'énergie et le logement représentent une dépense presque trois fois plus importante (25% du budget) dans le panier des 25% les plus pauvres par rapport aux 25% les plus riches (10%). Comme l'indexation se base sur une moyenne (dans laquelle l'énergie et le logement pèsent pour 18% des dépenses), elle ne protégera en fait que partiellement les plus pauvres et surprotège les plus riches. Pour résumer, même si l'indexation automatique nous protège, cette protection est inégale et désavantage les plus précaires.

### Pour les entreprises :

Pour les entreprises, l'inflation affecte les coûts de leurs achats. Elles dépendent donc de leur capacité à répercuter les augmentations de prix sur leurs clients ou fournisseurs. Par exemple, les agriculteurs sont dépendants de leurs contrats avec la grande distribution alors que celle-ci augmente les prix en magasin quand ça lui convient (en augmentant parfois ses marges au passage). L'inflation est donc distribuée le long de la chaîne de production et ce sont les acteurs avec le moins de pouvoir de négociation (petites entreprises, consommateurs, travailleurs...) qui font face aux conséquences.

### Pour la dette :

L'inflation à un effet positif, pour ceux et celles qui sont endettés. 100€ empruntés il y a un an, permettraient d'acheter plus qu'aujourd'hui. Ils valent moins. La valeur réelle de la dette diminue. Les prêteurs eux perdent de la richesse. L'inflation érode donc le poids de la dette de ceux qui sont endettés, au dépend de ceux qui ont prêté de l'argent. Pour les ménages et les entreprises qui ont des dettes, cela signifie que la part des remboursements de la dette dans les revenus diminuera.

### Pour l'Etat :

Pour l'Etat aussi, l'inflation à un effet positif sur la dette. En effet, l'inflation diminue la valeur de la dette. L'inflation augmente aussi la valeur du PIB (= valeur des biens produits dans l'économie belge, si leur prix augmente, le PIB augmente) et diminue donc proportionnellement le poids de la dette dans celui-ci. Pour finir, en augmentant les différents revenus nominaux, l'inflation augmente les recettes fiscales de l'Etat. L'inflation diminue le poids de la dette publique et améliore la capacité de l'Etat à y faire face.





## Comment diminuer la facture énergétique ?

L'explosion de la facture d'électricité, de gaz et du coût de l'essence à la pompe touche de plein fouet les ménages.

Le gouvernement fédéral a créé en février trois mesures pour tenter de soulager le portefeuille des ménages. L'octroi du tarif social étendu a été prolongé. Il permet de réduire la facture de ménages à faibles revenus au niveau de chaque kilowattheure consommé. La deuxième mesure est l'octroi aux ménages d'un chèque énergie de 100€ et d'un chèque mazout de 200€. Un troisième train de mesures a été introduit via la taxation. Le taux de TVA pour la fourniture de gaz et d'électricité est passé de 21% à 6%. Le gouvernement fédéral a également réduit les accises sur l'essence, ce qui a permis de réduire de 0,175€ par litre le prix de l'essence. À comparer avec la hausse du prix au litre, qui sur une année, est de plus de 30 centimes pour la super 95 (22%).

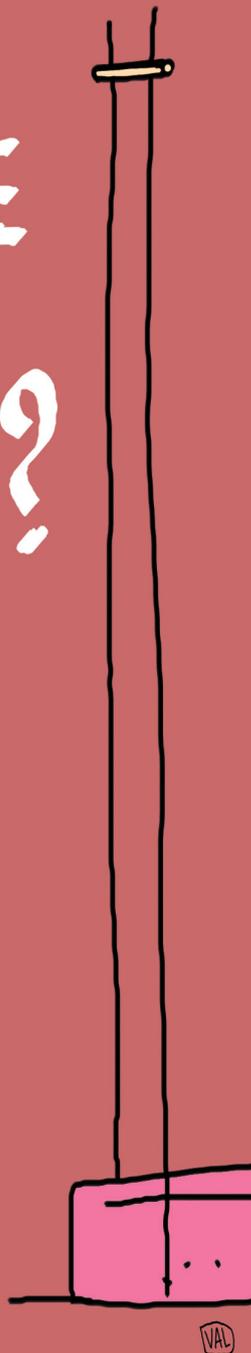
Les mesures du gouvernement sont-elles efficaces ? Une étude évalue leur efficacité, mais uniquement en ce qui concerne le choc des prix du gaz et de l'électricité (pas celui du prix de l'essence)!. L'étude divise les ménages par déciles de revenu, du décile 1 (les plus pauvres) au décile 10 (les plus riches). Dans le décile 1, soit les 10% des ménages les plus pauvres, 2,5% des ménages voient leurs revenus baisser malgré les mesures du gouvernement. La grande majorité des ménages de ce décile est donc protégée, principalement grâce au tarif social. Mais l'efficacité des mesures se dégrade dans les déciles suivants. 14% des ménages du décile 2 voient leurs revenus baisser. Et dans les déciles 3 à 7, entre 36% et 50% des ménages encaissent une perte de revenu. Or, dans certains de ces déciles (3/4/5), les ménages ne disposent pas de revenus importants. Hormis pour les 10% les plus pauvres et pour les plus riches, mieux protégés du choc, les mesures du gouvernement sont totalement insuffisantes. L'étude montre aussi que l'indexation des salaires est un assez bon mécanisme de protection des revenus (même si elle ne suffit pas), alors que la baisse de la TVA sur l'électricité n'a aucun impact et même un impact négatif sur les revenus à cause du report d'indexation.

Il faut donc amplifier les mesures de soutien aux ménages. La tâche la plus urgente est de compenser la baisse de revenus créée par la flambée des prix de l'énergie : soutien ciblé du pouvoir d'achat des ménages, remboursement complet des frais de déplacement domicile-travail... Une autre tâche urgente est de permettre aux ménages de moins consommer en accroissant les primes énergétiques (isolation, panneaux photovoltaïques, pompes à chaleur...). Ces mesures peuvent être en partie financées en taxant les surprofits des entreprises qui profitent de l'augmentation des prix, dans le secteur énergétique comme dans d'autres secteurs (par exemple celui de l'armement). Les directives européennes en matière d'énergie devraient aussi être modifiées pour donner au consommateur un droit à bénéficier de contrats à prix réglementés, non modifiables à son gré par le fournisseur d'énergie.

*1 Capéau B. et coll., « Nous faisons face à la même tempête, mais pas avec le même bateau », mars 2022, (renouvelle.be).*

# COMMENT FAIRE AUGMENTER NOS SALAIRES ?

ET HOP!



VAL

## Comment faire augmenter nos salaires ?

On l'a vu, le coût de la vie augmente fortement ces derniers mois, principalement à cause de l'augmentation des coûts de l'énergie. L'indexation des salaires est un mécanisme essentiel mais imparfait. L'indexation a pour objectif de maintenir le pouvoir d'achat des travailleurs quand le coût de la vie augmente, mais il ne permet pas à tous les travailleurs de faire face à cette augmentation des prix et principalement, pour les petits salaires pour qui les factures d'énergie pèsent lourd dans le budget. Les inégalités sociales se jouent aussi face à la question énergétique : entre d'une part, des travailleurs obligés d'aller en voiture au boulot, locataires de logements mal isolés ; et d'autre part, d'autres, plus aisés, qui ont une voiture de société, une carte essence et une maison bien isolée avec des panneaux solaires sur le toit.

Face à cette question, en plus des propositions pour réduire la facture énergétique (ci-contre), il existe une solution assez simple : augmenter nos salaires et pouvoir à nouveau négocier librement des augmentations de salaires.

En Belgique, depuis 25 ans maintenant, une loi empêche nos salaires d'augmenter. Cette loi dite « de 1996 » impose un plafond que les augmentations de salaire négociées tous les deux ans dans le cadre de l'Accord Interprofessionnel ne peuvent dépasser. Ce plafond est calculé en fonction des prévisions d'augmentations des salaires dans les trois pays voisins. Pour 2021-2022, la marge était de 0,4%. Si dans votre entreprise les salaires coûtaient 100 au 1<sup>er</sup> janvier 2021, ils peuvent augmenter jusqu'à coûter 100,4 au 31 décembre 2022, mais pas plus. 0,4%, cela correspond à une augmentation de 6€ brut par mois pour le salaire minimum. Si cette loi n'est pas radicalement modifiée, la marge salariale sera de 0% pour 2023-2024, soit un blocage total de nos salaires.

Cette loi a pour effet de limiter fortement nos augmentations de salaire, même dans des périodes de forte croissance économique, lorsque le gâteau des richesses créées en Belgique s'agrandit. Cela veut dire que depuis 25 ans, alors qu'on crée de plus en plus de richesses, une part de moins en moins importante de cette richesse revient aux travailleurs puisque nos salaires sont bloqués. Ce sont donc les patrons et les actionnaires qui sont les grands gagnants ! Cela se mesure entre autres par l'explosion des marges bénéficiaires des entreprises privées qui atteignent des niveaux records en 2021. Si on voulait maintenant revenir à la part des richesses qui allait aux travailleurs en 1996, nos salaires devraient augmenter de 5,5% (hors indexation).

Augmenter les salaires, c'est aussi bon pour l'économie : cela permet d'augmenter les débouchés des entreprises, ce qui les pousse à investir. Il en résulte des gains de productivité, de la croissance et de l'emploi. La loi de blocage des salaires casse le moteur des salaires. Supprimer la loi de blocage des salaires est la condition principale pour le rallumer.



## Un danger pour la compétitivité ?

La presse relaie à grand tour de bras les demandes patronales de modération des salaires que ce soit en maintenant le carcan de la loi de blocage des salaires ou en ralentissant l'indexation. Selon eux, l'indexation des salaires aurait pour conséquence de diminuer la compétitivité des entreprises et d'engendrer une spirale prix-salaire qui ferait encore plus augmenter l'inflation. Ils tiennent dur comme fer à la loi de blocage des salaires au nom de la compétitivité.

Pendant ce temps-là, les entreprises belges cotées en bourse affichent un bénéfice record de 21,4 milliards d'euros en 2021. Elles comptent distribuer cette année près de 10 milliards de dividendes à leurs actionnaires, soit une hausse de 56% par rapport à l'année passée. Deux entreprises sur trois ont augmenté leurs dividendes (si on ne tient pas compte des entreprises qui ne paient généralement pas de dividende). Alors que nos salaires sont quasiment bloqués, le salaire des patrons du Bel20 a augmenté de 14% entre 2020 et 2021.

Certains diront que les entreprises cotées en bourse ne sont pas représentatives des entreprises belges. Si on prend l'ensemble des entreprises privées en Belgique, les marges bénéficiaires ont explosé : passant de 36% en 1996 à 47% en 2021. Il y a donc de la marge dans les entreprises pour indexer les salaires et même pour les faire augmenter sans devoir répercuter cette augmentation sur les prix. Même le gouverneur de la Banque Nationale de Belgique, qui n'est pas réputé pour être un think thank de gauche radicale, le dit<sup>1</sup>. Le risque d'une spirale prix-salaire provoquée par l'indexation semble tout à fait écarté.

Quant à la compétitivité des entreprises, cette question se pose dès lors où les gouvernements ont accepté une mobilité internationale totale des entreprises et du capital financier, ce qui n'existait pas dans les décennies d'après-guerre. Cependant, des preuves sérieuses montrent que les salaires ne sont pas un obstacle à la compétitivité. Pour la majorité des pays, y compris la Belgique, la modération salariale échoue à accroître la compétitivité. Si la modération salariale était une solution miracle, des pays européens à bas salaire comme la Grèce ou le Portugal seraient parmi les plus compétitifs, ce qui n'est évidemment pas le cas. Pour les entreprises belges exposées à la concurrence internationale, le coût de production qui pose le plus problème, ce n'est pas celui du travail, mais celui du capital voire aujourd'hui, celui de l'énergie. Dans la métallurgie, les salaires ne représentent environ que 11% du budget des entreprises du secteur, 15% dans la chimie. Il n'est donc absolument pas irresponsable de faire augmenter nos salaires même dans ces secteurs.

<sup>1</sup> Audition de Pierre Wunsch au Parlement fédéral (30 mars 2022).